

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 116 (1976)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Défense spirituelle 1939-1945  
**Autor:** Bauer, Eddy  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-650391>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Défense spirituelle

1939 — 1945

Le 21 août 1970, l'auteur de ces lignes, à l'occasion du XIII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques qui s'était réuni à Moscou, présentait, au cours d'une séance de sa section militaire, une communication consacrée à l'activité de la Section « Armée et Foyer » au cours du dernier service actif. Si nous avons sollicité pour cette « œuvrette », l'hospitalité de la « Revue militaire suisse », c'est qu'il nous a semblé que nos jeunes camarades trouveront peut-être quelque profit à ce bilan d'une œuvre de « défense spirituelle ». D'autant plus, qu'à trente ans de l'événement, daucuns se dépensent à brouiller les cartes avec une ignorance qui passe encore leur impudence.

A l'intention de cette étude, nous avons recouru à ces documents officiels que sont le rapport du Général, celui de son chef d'Etat-Major général, le colonel-commandant de corps Huber, et, enfin, celui de son adjudant-général, le colonel-divisionnaire, puis colonel-commandant de corps Dollfuss. A ces sources, nous joindrons les souvenirs que nous avons recueillis en notre qualité de collaborateur de cette organisation, chargée, somme toute, d'une mission de guerre psychologique.

\* \* \*

Le 5 septembre 1939, l'Organisation militaire, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1938, mettait sous les ordres du général Guisan, la mobilisation terminée, quelque 420 000 hommes, âgés, dans la troupe, de 20 à 48 ans. Effort humain considérable, puisqu'il s'exerçait sur une population qui, étrangers compris, n'excédait pas à cette époque un total de 4,8 millions d'habitants.

Cet effort, toutefois, entre le 2 septembre 1939 et le 8 mai 1945, connut des périodes de relâchement et de reprise, selon que la saison défavorisait ou encourageait une éventuelle entreprise d'un quelconque agresseur, et, surtout, se modela sur l'évolution de la conjoncture stratégique, telle que la concevait le colonel, puis colonel-brigadier Masson, chef du SR de l'Armée, et telle qu'il la présentait au commandant-en-chef.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1940, la rudesse de l'hiver et la stagnation des opérations permirent de réduire nos effectifs aux environs de 180 000 hommes. Ils remontent à 450 000 hommes, le 10 mai 1940.

A la veille de l'agression du Troisième Reich contre l'Union soviétique dont la probabilité, sinon l'imminence, n'avait pas échappé au 2<sup>e</sup> Bureau suisse, ils sont retombés à 175 000 hommes. Le 1<sup>er</sup> janvier 1943, alors que font rage l'hiver et la bataille de Stalingrad, on ne compte plus que 75 000 soldats suisses sous les armes.

En 1944, le débarquement des Alliés en Normandie, puis en Provence, et la défaite de la *Wehrmacht* en France regonflent l'effectif de nos mobilisés à quelque 220 000 hommes, le 15 septembre, date à laquelle les deux parties aux prises à l'Ouest, avaient accroché leur aile méridionale à notre frontière du Jura.

Comme de juste, les mises en congé qui traduisirent ces baisses de tension, profitèrent en priorité aux mobilisés des classes les plus âgées (32-48 ans). Comme il est naturel, ces licenciements se proposaient aussi d'assurer la survie économique du pays et, de ce fait, favorisèrent légitimement les agriculteurs et les ouvriers qualifiés, de sorte que le poids principal du Service actif suisse s'appesantit principalement sur les autres classes de la population suisse.

Sur ce sujet, on nous excusera de citer comme exemple notre cas personnel: mobilisé le 29 août 1939 comme capitaine et démobilisé, le 8 mai 1945, comme major, nous retrouvons dans notre livret militaire 970 jours passés au Service actif, sur les 2077 qui se décomptent entre ces deux dates.

Quoi qu'il en soit, les effectifs de l'armée suisse mobilisés durant cette période ne tombèrent jamais au-dessous de 75 000 hommes. On leur ajoutera un contingent de quelque 28 000 recrues instruites annuellement, les officiers, sous-officiers et soldats appelés à des écoles de spécialité ou à des cours de passage de grade, les récupérés auxquels on donna une formation militaire, les Services complémentaires masculins et féminins qui devaient décharger la troupe de ses tâches secondaires, et l'on comprend que le Haut-Commandement se soit préoccupé de peupler les loisirs de cette masse de jeunes hommes réunis sous l'uniforme.

\* \* \*

Nul n'était plus conscient de cette nécessité que le commandant-en-chef de l'Armée.

Né en 1874, le général Henri Guisan avait brillamment commandé un bataillon d'infanterie durant le Service actif 1914-1918. C'est dire qu'il connaissait bien la troupe et ses besoins. Relevons aussi que, propriétaire foncier, il avait conquis tous ses grades dans la milice, et n'était entré dans le corps des officiers professionnels qu'à 53 ans, en assumant le commandement d'une division. Aussi, avait-il échappé à cette déformation dont s'accompagne, à quelques exceptions près, la longue pratique d'un métier, si fructueuse qu'elle puisse avoir été. Ajoutons enfin que, parfaitement bilingue, il était mieux en contact avec tous les milieux de l'opinion suisse que l'eussent été tel ou tel autre.

En s'installant dans son commandement, le général Guisan se trouva dès l'abord sous l'empire de deux considérations :

- 1<sup>o</sup> Que la deuxième guerre mondiale serait vraisemblablement aussi longue que la première. Posant le Troisième Reich comme vaincu d'avance, il ne lui échappait pas que les lacunes bien connues de leurs armements contiendraient les deux alliés occidentaux à une attitude défensive d'assez longue durée.
- 2<sup>o</sup> Qu'à la différence de la première, elle aurait un caractère idéologique bien marqué, et que, particulièrement, il importait de mettre l'armée à l'abri de la propagande raciste et nationale-socialiste du Dr Goebbels. Il était renforcé dans cette conviction par l'importance que l'opinion suisse attribuait à la cinquième colonne hitlérienne, d'autant plus que lui étaient parvenus de Paris, des rapports inquiétants concernant les intentions de la *Wehrmacht* à l'égard de notre neutralité.

Dans ces conditions, il apparut au Général que s'imposaient l'organisation et la mise en œuvre d'une action psychologique s'exerçant en permanence au sein des troupes. Et l'on peut affirmer qu'à cet effet, ses initiatives furent heureusement secondées par les soins avisés de son adjudant-général.

\* \* \*

Durant les premières semaines du Service actif, on peut dire que nos troupes ne connurent que le loisir nécessaire à leur repos.

La reprise en main de l'armée sortie presque tout entière de la vie civile, le 2 septembre 1939, son installation dans un dispositif stratégique adapté à la menace qu'on crut voir s'accentuer sur la rive droite du Rhin au lendemain de la défaite polonaise, et les travaux de fortification de campagne qui en résultèrent, maintinrent chacun en haleine. Sans compter que nos hommes et leurs chefs se trouvaient encore sous l'effet de l'exaltation patriotique dont s'était accompagnée la proclamation de la mobilisation générale.

Puis cette activité s'était quelque peu relâchée en raison de l'achèvement des premiers travaux de mise en état de défense. La saison s'avançant, on pouvait prévoir la fermeture d'autres chantiers de fortification. D'autre part, les intempéries commençaient à influer sur le rythme des exercices. Enfin, ici et là, il y avait tendance à s'installer dans le Service actif, comme d'autres s'installaient dans la « drôle de guerre ».

La porte risquait donc de s'ouvrir à l'oisiveté que l'ennui et le « cafard » suivraient de bien près; mais encore, le soldat chercherait un remède à ces deux maux dans l'ivrognerie, mère, peut-on dire, de l'indiscipline et, conséquemment, grande pourvoyeuse de la justice militaire, ainsi que l'établit le rapport de l'adjudant-général.

Sans attendre que la crise se fût ouverte, le général Guisan, par un ordre en date du 3 novembre 1939, prescrivit la formation d'une section « Armée et Foyer » qui, subordonnée directement à l'adjudant-général, se voyait assigner les objectifs suivants :

- « Contribuer au maintien de la bonne humeur dans la troupe.
- Maintenir et renforcer le moral patriotique, ainsi que la foi de la troupe dans la haute mission de l'Armée.
- Renforcer les liens qui unissent la population et l'armée de telle sorte que celle-ci puisse sentir qu'elle fait partie intégrante du peuple. »

Comme on voit, l'œuvre prescrite par l'ordre du 3 novembre 1939 visait essentiellement à l'éducation civique et patriotique de l'homme dans le rang. Comme le disait le Commandant-en-chef, il s'agissait avant tout :

« De représenter aux troupes et à l'aide d'exemples concrets, les réalités matérielles et spirituelles de la Suisse. »

Mais il convenait encore, ainsi que l'indiquait le second terme d'« Armée et Foyer », de pénétrer dans le secteur civil, de faire com-

prendre à la population les nécessités du Service actif, de maintenir et de développer entre civils et militaires, ces liens d'entraide réciproque que la routine, à défaut d'une action bien concertée, eût fatallement distendus.

\* \* \*

Dans cette activité d'« Armée et Foyer », il faut distinguer deux périodes séparées par l'armistice de Rethondes du 22 juin 1940.

Tant que dura la « drôle de guerre » cette action revêtit un caractère plutôt récréatif. Il s'agissait particulièrement de procurer des distractions saines à quelque 180 000 mobilisés que les rigueurs exceptionnelles, sous nos climats, de l'hiver 1939-1940 retenaient dans leurs cantonnements. D'autre part, le moral était bon. La propagande hitlérienne, à la vérité, battait son plein, mais ses effets étaient efficacement contrebattus par la propagande occidentale qui trouvait un écho privilégié dans la presse suisse. On attendait pour le printemps le grand choc qui inclurait peut-être la Suisse et l'on s'y préparait. Nul n'imaginait, toutefois — du général Guisan au dernier tambour — qu'il allait suffire à Hitler, de six semaines d'offensive pour venir à bout des « vainqueurs de Verdun ».

Suivirent les 45 jours haletants de la campagne de France. Le 11 mai, l'armée remobilisa au grand complet; les 13 mai et 14 juin suivants, on put valablement se croire à la veille de l'invasion allemande. Quelques jours plus tard, c'était l'irruption de la *Panzergruppe Guderian* à notre frontière du Jura, et l'internement de près de 50 000 combattants français et polonais relevant du 45<sup>e</sup> CA de forteresse.

Ces péripéties de la guerre-éclair, les remaniements successifs de notre dispositif stratégique qu'elles entraînèrent dans la hâte, l'apparition du péril parachutiste, la psychose qu'il entraîna et les mesures qu'on édicta pour le juguler: toutes ces circonstances expliquent que le champ d'activité d'« Armée et Foyer » se soit fortement réduit en mai et juin 1940. Au reste, les ordres du jour du Général, si clairs, si directs et si concrets, suffisaient pour maintenir le moral à la troupe et dans les états-majors.

\* \* \*

La situation créée par l'armistice plaçait la Suisse dans une situation des plus critiques pour ne pas dire tragique et même désespérée.

D'une part, l'occupation allemande en France s'étendait à toute notre frontière occidentale, jusques et y compris l'axe Genève-Marseille,

de sorte que pour communiquer avec le monde libre et l'outre-mer, sans interférence du Troisième Reich, nous ne disposions plus que de la voie ferrée Genève-Chambéry-Grenoble. D'autre part, face à notre armée qui pouvait être estimée à la valeur de 16 divisions, la *Wehrmacht* en avait à l'ouest plus de 140 dont 16 blindées et motorisées.

On sait qu'en présence de cette situation, le général Guisan adopta la solution du « Réduit national ». A cet effet, les troupes de la couverture-frontière conservaient leur mission. Mais l'armée de campagne se concentrerait sur une position alpine comprenant les forteresses de Sargans, du Gothard et de Saint-Maurice et englobant les axes ferroviaires assurant les meilleures communications entre les deux puissances de l'axe.

Les difficultés des Préalpes sur lesquelles courait le front d'arrêt devaient dissocier l'action combinée des *Panzer* et des *Stuka* qui avaient trouvé tout son emploi dans les plaines du nord de la France, valoriser au maximum nos moyens antichars, rendre inopérant ou quasiment le bombardement en piqué.

Mais encore si, sans souci des pertes, l'envahisseur parvenait à forcer ce suprême rempart de l'indépendance suisse, ce serait pour trouver effondrés les grands tunnels du Loetschberg, du Simplon et du Gothard, de même que la plupart des ouvrages d'art qui leur donnent accès. De sorte que l'Italie, en dépit de notre écrasement, se trouverait privée du charbon et des minerais allemands que les principes du droit international nous obligaient de laisser transiter à travers les Alpes.

Comme on voit, le parti défensif adopté en l'occurrence par le général Guisan préfigure avec vingt ans d'avance, ce que depuis les environs de 1960, on dénomme au niveau planétaire, le système de la « dissuasion stratégique ».

Reste, toutefois, que, parfaitement justifié sur les plans politique et stratégique, la solution du « Réduit national » comportait un très grand risque d'ordre psychologique. C'est celui que nous décrit le capitaine B. H. Liddell Hart, quand, nous présentant, à la fin de la guerre de Sécession, la percée de Sherman en Géorgie, il écrit dans son « Histoire mondiale de la stratégie » :

« L'homme invoque deux fidélités suprêmes : à sa patrie et à sa famille ; et la seconde est plus forte que la première, parce que plus personnelle chez la plupart des hommes. Ils défendent leur patrie

aussi longtemps que leur famille sera en sécurité, pensant que leur sacrifice contribue à préserver également leur famille. Mais lorsque celle-ci est menacée, les liens noués par le patriotisme, la discipline et la camaraderie se défont. »

Or le système défensif du Réduit national dont le général Guisan, dûment autorisé à cet effet par le Conseil fédéral, ordonnait l'organisation dès le 12 juillet 1940, allait directement à l'encontre du principe énoncé par le grand penseur militaire anglais.

Le « réduit », effectivement, abandonnait à l'envahisseur l'ensemble du Plateau suisse, soit 10 cantons dans leur totalité et la majeure partie de cinq autres sur un ensemble de vingt-deux, soit encore toutes les villes de plus de 20 000 habitants, y compris Berne, capitale de la Confédération.

Il était bien entendu que la population des cantons non défendus ne pouvaient être admise dans le « réduit », ne serait-ce que pour tenir ouverts à l'armée, au moment de l'invasion, les itinéraires y donnant accès; aussi bien des mesures draconiennes furent-elles prescrites pour prévenir tout exode. Les trois quarts de la population suisse étaient donc invités à accepter sur place l'occupation ennemie dont les rigueurs se doubleraient du fait des destructions qui se pratiqueraient sur nos communications et du sabotage prévu et organisé de nos principales installations industrielles.

*Pro aris et focis*, c'est ainsi qu'une tradition millénaire définissait le devoir du soldat. Le parti adopté par le Conseil fédéral et le Commandant-en-chef dissociait ces deux notions: l'armée défendrait ses « autels », c'est-à-dire l'indépendance et la survie de l'Etat fédéral, subsistant en dépit de tout sur une parcelle de territoire suisse; elle le ferait, toutefois, moyennant le sacrifice délibéré du « foyer » de la plupart de ses soldats, et l'abandonnerait à la clémence de l'ennemi. Il y avait là une difficulté morale qu'il s'agissait de surmonter, sans laisser à la propagande de l'adversaire éventuel, le temps de l'exploiter.

\* \* \*

On comprend dès lors que l'action psychologique de la Section « Armée et Foyer » ait, dès le lendemain de ce tournant historique, pris une ampleur qu'elle n'avait pas connue précédemment. On conçoit aussi

que son développement dans le secteur militaire se soit accompagné d'un effort parallèle dans le secteur civil. A nos soldats et à leurs familles, elle s'efforçait de démontrer que la « dissuasion », telle que l'entendait le général Guisan, pouvait mieux que toute autre, leur épargner la suprême épreuve.

Mais il y a lieu encore de considérer l'action d'« Armée et Foyer » dans le contexte politique qui s'établit en Europe occidentale, à la suite de la défaite de la France, de l'occupation des deux tiers de son territoire et de l'asservissement progressif du régime de Vichy.

Il est clair que la propagande du Troisième Reich pouvait se donner libre carrière en Suisse comme ailleurs. D'une part, les faits lui avaient donné raison et couvert de ridicule les efforts de la propagande franco-britannique. D'autre part, l'occupant allemand avait asservi la radio et la presse françaises et brouillait systématiquement les émissions d'Outre-Manche. Enfin Hitler, von Ribbentrop et les grands ténors du parti national-socialiste s'étaient à tel point irrités du comportement qu'avait observé la presse suisse durant la « drôle de guerre » que, pour éviter le pire et sans aller jusqu'à instituer le régime de la censure préalable réclamé par Berlin, nos autorités se virent contraintes d'inciter nos journaux à tempérer quelque peu leurs ardeurs.

Dans ces conditions de pénombre, « Armée et Foyer » dont les activités revêtaient un certain caractère confidentiel, était le moyen idéal permettant d'éclairer civils et militaires sur tel ou tel aspect de la conjoncture stratégique auxquels la presse ne pouvait accorder la vedette de ses colonnes sans risquer de provoquer un nouvel incident diplomatique entre la Suisse et les maîtres provisoires du continent.

En usant de ce moyen discret, il était loisible de démontrer à nos concitoyens qu'Hitler et Goering venaient de subir dans le ciel britannique un échec de conséquence incalculable, que les Grecs nous démontraient tout ce qu'on pouvait attendre d'une petite armée dès lors qu'elle se bat dans des conditions topographiques semblables à celles de notre « réduit » et qu'elle est soulevée par un grand élan patriotique; l'hiver 1941-1942 s'annonçant, que le déroulement de l'Opération « Barbarossa » n'observait plus le rythme endiable qui l'avait caractérisée en juillet précédent.

\* \* \*

Venons-en maintenant aux moyens mis à la disposition de la Section « Armée et Foyer », ainsi qu'aux méthodes dont elle fit usage.

A la fin du « Service actif », elle comptait à son effectif 8 officiers et 147 sous-officiers et soldats. Mais elle recrutait aussi, hors de ce cadre, de nombreux collaborateurs militaires et civils : journalistes, enseignants, fonctionnaires, secrétaires syndicaux, etc. Pour assurer une manière d'« unité de doctrine » et la faire prévaloir parmi ces hommes venus des quatre coins du pays et d'opinions très diverses, elle les réunissait périodiquement dans des « Cours d'orientation » de quelques jours, réunissant une centaine d'auditeurs par fournée ; au total, il fut organisé 130 de ces cours ou séminaires, entre juillet 1940 et le printemps de l'année 1945.

Le plus gros de l'effort déployé par la section porta naturellement sur les conférences, à l'effet desquelles avaient été organisés ces cours d'orientation.

A l'occasion de chacune de leurs relèves de deux mois dans les montagnes du « réduit », les troupes, dans le cadre de la compagnie, du bataillon ou du groupe, étaient régulièrement visitées par les collaborateurs d'« Armée et Foyer ». Certaines de ces conférences réservées aux cadres pouvaient aborder des sujets d'ordre tactique et technique : organisation des armées belligérantes, évolution des armements ; celles qui réunissaient toute la troupe évoquaient des sujets d'actualité politique et militaire de portée plus générale : tour d'horizon, neutralité de la Suisse, mission de son armée, devoirs du mobilisé, etc. Comme de juste, l'exposé du conférencier était suivi d'une discussion qui, pour être brève, n'en était pas moins le plus souvent fructueuse, et toujours significative.

Selon les statistiques annexées au rapport de l'adjudant-général de l'Armée, de 1943, seulement, à 1945, le nombre de ces conférences se serait élevé à 4 043 réunissant 485 160 auditeurs.

Dans toute la mesure du possible, ces séances s'accompagnaient de la projection d'un film. Il s'agissait en l'espèce soit d'une bande d'actualité, jugée utile à l'instruction de la troupe, soit d'un film destiné à l'instruction et réalisé par le Service cinématographique de l'armée. Dans cette dernière catégorie, certains films consacrés au service en haute montagne connurent un succès dépassant largement le cadre strictement militaire, et firent salle comble dans nos villes.

Autre activité d'« Armée et Foyer » : comme dans toutes les armées du monde, il était recommandé à nos capitaines de parler à leurs hommes,

et de les entretenir selon l'occurrence, des questions qui préoccupent le soldat quel que soit l'uniforme qu'il ait revêtu. Or tous nos commandants d'unités n'étaient pas des orateurs, d'où l'idée de leur fournir des « plans de causerie » destinés à charpenter les exposés qu'on leur demandait. Après quelques tâtonnements inévitables, cette innovation atteignit son objectif: preuve en soit, l'impression de 34 de ces canevas qui furent tirés à une moyenne de 15 000 exemplaires, ce qui, selon le rapport précité, nous donnerait un total général de 464 700 exemplaires.

Au même titre, mentionnons enfin les bibliothèques circulantes organisées par la Section « Armée et Foyer » et qui, durant le Service actif, ne prêtèrent pas moins de 226 735 volumes.

On sortirait du cadre de notre sujet, en évoquant l'activité que déploya la Section « Armée et Foyer » au sein de la population. Mais il faut rappeler que cette activité, tant parmi les civils que parmi les militaires, devait non seulement s'exercer dans nos trois langues nationales, mais encore tenir le plus grand compte des différences psychologiques qui, sans entamer le moins du monde la cohésion de la Confédération, s'observent entre les trois régions linguistiques du pays. A défaut des tempéraments rendus nécessaires de ce fait, l'œuvre prescrite par le général Guisan n'eût vraisemblablement pas atteint son but.

Quelques mutations que l'on relève à la tête de la Section « Armée et Foyer » entre novembre 1939 et mai 1941, donnent à penser que son rodage n'alla pas sans nécessiter certaines retouches. Entre les mains du colonel d'infanterie Oscar Frey, nommé à ce poste à titre permanent, elle prit le caractère que nous avons tenté d'esquisser: au civil, directeur d'une grande société d'assurance, au militaire, commandant du régiment d'infanterie de Schaffhouse, ce soldat-citoyen justifia par son dynamisme, sa clairvoyance et ses dons d'organisateur, la confiance que le général Guisan avait placée en sa personne.

Assurément, il a manqué à l'œuvre entreprise le 3 novembre 1939 et poursuivie jusqu'au 8 mai 1945, l'épreuve du feu qui juge sans appel. Néanmoins on peut écrire qu'elle contribua utilement à maintenir à un niveau élevé le moral de nos cadres et de nos hommes durant cette longue période de Service actif. Et ce haut moral n'était pas l'arme la moins efficace dans notre arsenal de dissuasion.

Lieutenant-colonel Eddy BAUER